part du 81e et leur rentrée à la caserne.

On dit au général que l'apaisement pourrait se faire sur cette base.

Il répond qu'il ne connaît pas cette situation. Le colonel est resté à Agde et lui ne peut communiquer ce vœu aux autorités.

Les événements les plus graves sont à redouter.

La population fournit des vivres aux soldats.

Déclarations de M. Clemenceau

Convocation d'un Conseil extraordinaire des ministres. — Décisions du gouvernement. — Les soldats révoltés posent des conditions au Président du Conseil qui ne veut rien entendre.

Paris, 21 juin. — Dès qu'il a eu connaissance des événements militaires de Béziers, M. Clémenceau a convoqué tous ses collègues en un conseil de cabinet qui s'est tenu au ministère de l'Intérieur et qui a duré jusqu'à midi et demi.

A l'issue de ce conseil, M. Clémenceau nous a fait les déclarations suivantes :

— Il est exact qu'un certain nombre d'hommes du 17e régiment d'infanterie, qui avait été envoyé de Béziers à Agde, se sont mutinés et sont rentrés à Béziers, ce matin. Ils sont au nombre de 300. Il n'y a, avec eux, ni officiers, ni sous-officiers ; des caporaux seulement. »

— Est-ce qu'ils sont entrés à Béziers musique en tête ?

— « Non, avec des clairons et des tambours. Ils sont maintenant sur la place principale de la ville, les faisceaux formés. Les habitants leur apportent de la nourriture. »

— Y a-t-il eu, ainsi que le disent certaines dépêches, une collision avec le 81e de ligne ?

— « C'est inexact. Le 81e de ligne est enfermé dans sa caserne avec ordre de n'en pas sortir.

» Les mutins du 17e s'étaient d'abord rendus à leur ancienne caserne occupée par le 81e venu de Rodez pour remplacer le 17e, dont on n'était pas sûr. Ils ont émis la prétention d'en déloger le 81e et de réoccuper leur ancienne caserne. Cette tentative n'a eu aucun succès. »

— Qu'a décidé le gouvernement ?

— « De ne pas céder à l'émeute, en aucune façon. Les mutins du 17e m'ont fait poser des conditions. Ils m'ont demandé de retourner à Agde, mais à condition qu'aucune mesure disciplinaire ne serait prise à leur égard. J'ai refusé. Ils m'ont fait demander ensuite de rester à Béziers dans leur ancien casernement. J'ai refusé également. Je n'accepte aucune condition.

» Ils commencent maintenant, je crois à comprendre la gravité de leur acte. Ils étaient partis d'Agde, débauchés par la population, qui avait envahi leur caserne en disant qu'ils traient à Narbonne pour tirer sur les cuirassiers. Ils se sont arrêtés à Béziers. J'oubliais de vous dire qu'avant de quitter Agde, ils ont pillé une poudrière et qu'ils ont chacun 200 cartouches. »

— Et dans les autres villes, y a-t-il du nouveau ?

— « Tout est calme ailleurs. Narbonne est maintenant calme et il n'y a plus de troubles à craindre. Les précautions ont été prises pour que les obsèques des victimes aient lieu sans amener de nouveaux incidents.

» En somme, dit M. Clémenceau en terminant, la situation — si l'on excepte la mutinerie du 17e de ligne — est bien meilleure qu'hier et avant-hier.

» Je l'exposerai à la Chambre, cet après-midi — car je réclame une discussion — et je demanderai un vote de confiance, qui m'est nécessaire. »

Nouveaux Renseignements

sur la désertion du 17e

L'« Agence Havas » qui, à une heure trente, annonçait que c'était seulement un bataillon du 17e qui avait déserté, revient maintenant sur cette version.

Elle nous communique, en effet, les télégrammes suivants à 2 heures :

« Agde, 21 juin, 9 h. 30 matin. — Après l'appel hier soir, une mutinerie s'est produite parmi les hommes du 17e d'infanterie cantonnés à la vieille caserne.

Les deux compagnies logées dans ce bâtiment se sont dirigées sur le couvent de la Nativité avec leurs armes et ont forcé les hommes du bataillon qui étaient couchés à les suivre.

Les six compagnies se sont transportées à la nouvelle caserne. Elles étaient accompagnées par plus de cinq cents manifestants.

La porte du quartier a été forcée. Les hommes se sont répandus dans les chambres et ont forcé ceux qui étaient couchés à les suivre. Tout le régiment était alors sur pied, mais il y avait de nombreux indécis.

Les civils qui avaient suivi ont gagné la poudrière. Ils en ont fait sauter les portes ; des caisses ont été éventrées et les hommes du 17e ont rempli leurs cartouchières et leurs musettes de cartouches.

Des coups de feu sont partis dans la direction de ceux qui ne voulaient pas suivre. C'est alors qu'une débandade générale s'est produite. Les indécis ont sauté le mur et se sont sauvés dans toutes les directions.

Une autre dépêche envoyée de Béziers, à 10 heures 15 du matin, à l'« Agence Havas » annonce :

Les soldats et les caporaux du 17e d'infanterie qui se sont révoltés sont arrivés à 6 heures du matin. Ils étaient partis à minuit. Ils ont quêté en traversant les villages et ils se sont massés sur les allées, devant le théâtre ; une foule énorme les a encadrés et leur donne des secours. Chaque compagnie s'est rangée à un emplacement indiqué par un écriteau. Ils ont formé les faisceaux et peu de temps après on leur a apporté de la paille sur laquelle ils couchent. Les soldats sont harassés de fatigue ; ils ont tous leurs cartouchières remplies de balles.

A 8 heures, M. Ricateau, président de la délégation municipale, est venu proposer aux soldats de se rendre à la caserne leur promettant le pardon. Il a été hué et les soldats ont demandé le départ du 81e d'infanterie.

La foule arrive des villages environnants. Quelques personnes se dispersent, il reste **500 soldats sur les allées.**

Comment se produisit la révolte

Dautre part, on télégraphie de Béziers :

Une partie du 17e de ligne, qui avait été **déplacée de Béziers à Agde, s'est mutinée cette** nuit.

Une patrouille de gendarmes ayant arrêté un soldat hier soir, la foule a pris fait et cause pour le soldat, s'est portée vers la caserne et a débauché l'une après l'autre les compagnies. 500 hommes se sont mis en marche aussitôt. Ils sont arrivés ce matin à six heures, à Béziers, musique en tête, avec leurs caporaux, portant le fusil la crosse en l'air.

Un caporal me dit :

— Les hommes ont tout brisé hier dans les casernements. Le colonel nous a exhortés au calme ; les officiers aussi. On n'a rien voulu entendre. Les civils nous disaient de rester.

Nous avons voulu rentrer à Béziers. Alors le colonel a dit que puisque nous étions tous révoltés, il ne lui restait qu'à faire son devoir.

Depuis leur arrivée à Béziers, les mutins sont réunis devant le théâtre. Le lieutenant-colonel du 13e chasseurs à cheval les a invités à revenir à la discipline ; ils ont fait la sourde oreille.

Les mutins sont entourés par la foule, les gibernes pleines de cartouches à balle prises à la poudrière d'Agde.

Des civils leur apportent du pain et du vin; ils mangent et boivent. Certaines personnes font la quête parmi les Biterrois accourus et remettent l'argent aux caporaux. D'anciens militaires qui assistent à cette scène pleurent comme des enfants. L'émotion est indescriptible.

Collision avec le 81e

Démission du lieutenant-colonel du 13e chasseurs à cheval. — L'état d'esprit de la population. — Les mutins refusent de se rendre.

Une autre dépêche datée de Béziers 21 juin 8 heures 30 du matin ,apporte les renseignements suivants :

Béziers, 21 juin. — **Cette nuit, on avait envoyé le 81e de ligne avec des gendarmes au-devant des mutins. Mais ceux-ci ont chargé leurs armes, ont tiré en l'air pour arrêter les troupes marchant à leur rencontre. Puis ils ont crié que si on essayait de les cerner ils feraient feu sur quiconque approcherait. Alors on leur a laissé le passage libre.**

Tous les mutins déclarent que s'ils ont pris la clef des champs, c'est parce qu'ils ne voulaient pas être appelés à tirer sur leurs parents — **J'ai sur moi 260 cartouches, déclare l'un d'eux. Voilà mon gouvernement ».**

Le lieutenant-colonel du 13e chasseurs à cheval, qui vient de démissionner, vient de s'entretenir avec les mutins qui sont toujours massés sur la place.

Une délégation civile vient de se rendre chez le général pour lui demander de faire partir le 81e de Béziers. En somme, l'état d'esprit de la population est le suivant : que le gouvernement retire les troupes qu'il a envoyées dans le Midi, qu'il remette chaque régiment à sa place, et l'ordre se rétablira.

M. Palasy lit aux soldats une dépêche qu'il dit officielle les invitant à regagner leurs casernements et assurant qu'il leur sera pardonné. Les mutins se consultent et, à l'unanimité, refusent de se rendre. Leurs familles sont venues les rejoindre et dorment à côté d'eux sur un lit de paille étendu sur la place. Tout autour veillent des sentinelles volontaires.

MANIFESTE DU Comité d'Argeliers

Le nouveau comité d'Argeliers communique la déclaration suivante :

« Le comité d'Argeliers adresse à tous ses frères d'armes actuellement incarcérés l'enthousiaste tribut de sa fraternelle sympathie, plus particulièrement à ses anciens membres, dont la douloureuse arrestation a été rehaussée par l'envoi de deux régiments. Il proclame son inaltérable attachement et son dévouement indéfectible, et devant les mesures inqualifiables d'une répression injustifiée,il proteste avec la dernière énergie contre les poursuites intentées à Albert et à ses compagnons de lutte.

Le comité, assumant la lourde charge d'une succession difficile, revendique hautement le périlleux honneur de porter le drapeau de la défense viticole et en accepte, d'ors et déjà, toutes les responsabilités.

Comme premier but à ses efforts, le comité va s'attacher, tout en poursuivant la propagande dans les départements viticoles éloignés, à constituer sur des bases solides, légales et durables la « Confédération générale des vignerons du Midi ».

En attendant d'avoir élaboré et étudié ce vaste projet, le comité d'Argeliers décide, quelques jours après le vote final par la Chambre des mesures adoptées, de procéder entre tous les comités fédérés à un referendum sur les lacunes inacceptables de cette loi.

Les réponses à ce referendum constitueront le cahier de nos revendications, cahier qui fermera la base de notre action inlassable et dira la raison de notre lutte.

Notre action et notre lutte n'ont qu'un but : vendre notre vin pour avoir du pain sur notre table. Pour y arriver, nous avons fait le sacrifice de notre existence et de notre repos. Nous lui faisons d'avance, s'il le faut, celui de notre liberté.

LE COMITE N° 2.

Télégramme à M. Clemenceau

D'autre part, le comité d'Argeliers a adressé hier à M. Clémenceau le télégramme suivant :

« En présence des événements sanglants créés par les excès policiers, infligeant à notre malheureux pays des deuils trop cruels et immérités, le comité d'Argeliers proteste contre l'envahissement par des troupes trop nombreuses d'un pays revendiquant son seul droit à la vie et estime que pour l'instant, le seul moyen d'éviter de nouvelles effusions de sang consiste dans le retrait immédiat de régiments surexcités, de policiers et de brigades d'agents excitateurs.

Incendie DE LA Préfecture de Perpignan

Une soirée tragique. — Une foule surexcitée attaque la préfecture dont elle brise les vitres à coups de pierres. — Le commissaire central assommé.— Les manifestants envahissent la préfecture et l'incendient.— Charges et blessés.

Perpignan, 21 juin. — De très graves incidents se sont produits dans la soirée d'hier jeudi.

A partir de huit heures, une grande animation règne en ville. La population est très surexcitée. Une foule évaluée à plusieurs milliers de personnes se tient devant la préfecture, la rue d'Alsace-Lorraine, la place Laborie et la rue de la Loge. Les manifestants sont dispersés sans difficulté et sans accidents.

Pendant la charge, les pierres pleuvent sur les gendarmes.

Une deuxième charge est ordonnée dans la rue de la Préfecture, en face de la poste. Les gendarmes risquent de se jeter sur les coloniaux, qui sont postés devant la préfecture dans l'obscurité. Heureusement, les cris poussés par les coloniaux arrêtent les gendarmes.

Un curieux, M. Philippe Noël, reçoit un coup de plat de sabre à la main droite; sa blessure n'est pas sérieuse. Le public qui se trouve sur les trottoirs de la place Laborie, conspue les gendarmes. En repassant sur la place de la Loge, le lieutenant qui a ordonné la charge est hué.

LE PREFET DELIVRE

Lorsque les officiers pénètrent dans la préfecture, ils se rendent immédiatement dans l'appartement du préfet. M. Dautresme les accueille avec un véritable soulagement. Mme Dautresme et ses enfants sont autour d'elle, depuis deux heures, affolés, ne sachant que faire. Le préfet se fait immédiatement escorter jusqu'au bureau central des téléphones où il demande la communication avec Paris.

BLESSES ET DEGATS

Au cours des incidents d'hier soir,place de la Loge, un gendarme a été désarçonné ; mais il est remonté immédiatement en selle sans avoir eu aucun mal.

Un caporal du 24e d'infanterie coloniale a été blessé au-dessus de l'œil droit d'un coup de coup-de poing américain.

Le sergent Servelo ,de la compagnie de sapeurs-pompiers, a reçu une pierre de la grosseur du poing. Le projectile s'est abattu sur son casque.

Les dégâts causés à la préfecture sont évalués à 70.000 francs.

Le grand salon de réception a été entièrement saccagé. Toutes les vitres du bureau du préfet sont brisées. Le local renfermant la machine à désinfecter est totalement brûlé. On dit que la machine elle-même serait hors d'usage. L'appartement occupé par le concierge ,qui donne sur le quai de la Préfecture, est complètement brûlé. D'autres pièces sont détériorées.

Les pompiers se sont rendus maîtres du feu à une heure et demie du matin.

Toute la nuit la préfecture et les rues avoisinantes ont été gardées militairement par le 24e d'infanterie coloniale et le 54e de ligne.

APPEL A LA POPULATION

Perpignan, 21 juin. — M. Tarrène, adjoint délégué faisant fonctions de maire, a adressé l'appel suivant à la population perpignanaise :

« L'épouvantable attentat consommé cette nuit contre la préfecture des Pyrénées-Orientales doit être le premier et le dernier acte de violence commis par nos compatriotes ; par le désordre vous compromettriez irrévocablement votre cause qui a pour elle la justice et le bon droit. N'oubliez pas qu'il est un fléau pire que la misère, c'est la hideuse guerre civile.

Il ne faut pas que le sang français puisse être répandu par des Français sur la terre roussillonnaise ; souvenons-nous qu'en prononçant un cri de haine imprudent, nous contribuerons peut-être dans l'état d'irritation des esprits, à ouvrir la tombe d'un parent ou d'un ami cher. Faisons en prêchant l'apaisement et le calme œuvre de bons patriotes et de bons citoyens. Vive toujours la République ! »

A Montpellier

Nouveaux et complets renseignements sur les troubles de jeudi. — Coups de feu tirés sur les soldats. — Charges de dragons et de soldats du génie. — Nombreux blessés.

Comme on l'a vu, hier, à notre *Dernière Heure*, la soirée de jeudi a encore été marquée par des troubles graves à Montpellier.

En vue de manifestations, de très sévères mesures d'ordre avaient été prises. Dès huit heures un escadron du 13e chasseurs et le 126e régiment de dragons déblayent les abords du palais de justice. Puis les dragons vont garder la préfecture. Les chasseurs font le va-et-vient dans la rue Nationale, pendant que deux compagnies du 75e se placent devant le palais. Toutes les rues des alentours ont été sablées. Les autres troupes sont consignées.

A neuf heures et demie, une colonne de manifestants se forme sur la place de la Comédie. D'autres manifestants qui avaient essayé de passer par les boulevards pour aller au palais et qui ont été refoulés se joignent à cette colonne. Elle monte devant le Peyrou, cassant les vitres des lanternes, criant : « A bas Clémenceau ! Vive Marcelin ! » Elle est refoulée, reprend les boulevards, vient sur la place de la Comédie et veut entrer dans la rue de la Loge. Les dragons descendent de la place de la Préfecture et se rangent, pendant que des sections d'infanterie en réserve dans les monuments publics viennent successivement barrer toutes les rues parallèles. La colonne des manifestants grossit sur la place de la Comédie et fait évacuer les terrasses des cafés. Des groupes ont pu, par les petites rues où les patrouilles sont difficiles à faire, arriver dans la rue Nationale. L'infanterie veut la déblayer. Jusqu'à ce moment, la foule était assez calme, malgré les cris.

COUPS DE FEU

Subitement, à dix heures, trois coups de feu éclatent, tirés sur les dragons qui sont rue de la Loge. Une poussée de manifestants se produit de la place de la Comédie vers cette rue. Les dragons reculent légèrement ; cinq sont désarçonnés. Au milieu de la foule les chevaux partent seuls à fond de train. Deux chevaux seront à minuit retrouvés sur la route de Lattes, un est arrêté place de la Comédie. Deux dragons ne pouvant maîtriser leurs montures sont emportés vers la place de la Comédie et la rue du Jeu-de-Ballon. Les manifestants hurlent, crient, des femmes s'évanouissent.

CHARGES DE DRAGONS

Les dragons botte à botte déblayent lentement la rue de la Loge. De nouveaux coups de feu sont tirés. Les dragons font alors demi-tour pour remonter la rue et, sabre au clair, chargent dans la rue Nationale et la rue Saint-Guilhem. Des manifestants obstruent ces rues en y entassant des matelas, des chaises.

Il est dix heures et demie. On croit avoir déblayé les alentours de la préfecture. Mais les manifestants se sont embusqués dans les halles, ont réussi à en sortir tout le matériel et à dresser une sorte de barricade à hauteur de la place aux Herbes, sur laquelle donnent une façade latérale de la préfecture et le derrière de l'hôtel des postes. Des manifestants massés derrière cette barricade lancent sur la troupe des poids de un kilo, des fléaux de balance. Puis des coups de feu éclatent.

CHARGE D'INFANTERIE

Alors avancent deux compagnies du génie baïonnette au canon. Les trois sonneries réglementaires sont effectuées. Devant l'attitude hostile de la foule on a hésité un instant avant de faire charger. Cependant, il a fallu y arriver. Au pas de charge, baïonnette au canon, soutenues par les gendarmes,les deux compagnies du génie se sont élancées à l'assaut de la barricade. Elles l'ont renversée. Mais malheureusement il y a eu des blessés. J'ai vu moi-même un sapeur du génie tomber: il a reçu une balle dans la cuisse. Dans la foule, ce sont des cris, des pleurs, des hurlements.

Sur la place de la Préfecture que sillonnent les dragons, se trouvent le procureur général, le préfet, les colonels. Au parquet, est une permanence que dirige le procureur avec ses deux substituts et le juge d'instruction M. Aspe, qui interrogent aussitôt les manifestants arrêtés.

LES BLESSES

Pendant ce temps, dans des pièces voisines transformées en ambulance, sont soignés des blessés militaires.

A 11 heures, on en compte cinq. Le plus grièvement atteint est le cavalier Mouton qui s'est fendu la lèvre en tombant de cheval. Le lieutenant Potier est tombé également avec son cheval et a été pris sous lui. Plusieurs dragons ont leurs casques défoncés. L'un d'eux qui faisait le tour de la halle pour en expulser les manifestants a été jeté à bas de son cheval et légèrement contusionné ; une vingtaine de personnes insultent le cavalier ; des coups de canne sont donnés au cheval ; d'autres citoyens s'interposent et emmènent le cavalier dans une ambulance. Un sapeur du génie est frappé à la tête d'un coup de pierre. Un autre reçoit un pavé à la jambe. Parmi les civils un jeune homme de dix-huit ans a reçu un coup de sabre au bras droit, un autre de vingt ans un coup de sabre au front, un troisième un coup à la tête et au nez ; un vieillard de soixante-douze ans a reçu au bras et au côté deux coups de baïonnette ; Mme Poitevin, âgée de trente-cinq ans, en voulant traverser la rue de la Loge, a été renversée par des chevaux emballés sans cavaliers et blessée à la tête.

Huit arrestations ont été maintenues : trois pour port d'arme prohibé ; l'un des arrêtés avait une canne-fusil et cinq cartouches. Ces arrestations ont été opérées après sommations et charges.

Toute la soirée a été caractérisée par des collisions successives de groupes de manifestants avec les troupes surtout avec la cavalerie. Les manifestants passaient par les petites rues caillouteuses et en pente où ils cherchaient à attirer les dragons ignorant les lieux. Une patrouille s'étant aventurée dans la petite rue de la Vieille qui n'a que trois mètres de large, a reçu des pierres lancées d'une fenêtre. L'officier n'ayant pas avec lui de commissaire de police ne voulut pas faire pénétrer ses hommes dans la maison.

On a compté qu'une quinzaine de coups de feu avaient été tirés et les officiers affirment que ce ne fut pas par leurs hommes.

A minuit des patrouilles circulaient encore, refoulant de rares groupes.

Au Conseil des Ministres

FAUX BRUIT DE DEMISSION DE BRIAND

Comme on l'a vu plus haut, les ministres qui ne devaient pas se réunir aujourd'hui ont été exceptionnellement convoqués à midi par M. Clémenceau, pour tenir, au ministère de l'Intérieur, un court conseil de cabinet, motivé par les événements survenus dans la matinée.

M. Clémenceau a communiqué à ses collègues les renseignements qu'il venait de recueillir sur la tentative de sédition militaire survenue dans une partie du 17e régiment d'infanterie.

Voici la version officielle sur cet événement.

On sait que ce régiment était primitivement en garnison à Béziers et que par mesure de précaution, il avait été envoyé à Agde.

Cette nuit une partie du régiment a été débauchée par la population d'Agde qui a pénétré dans la caserne et a déterminé 300 hommes du régiment à manquer à leur devoir. Ces 300 hommes, après avoir pillé la poudrière pour se pourvoir de munitions ont quitté Agde pour retourner à Béziers.

Aux approches de cette ville un général prévenu s'est porté au-devant des mutins pour essayer de les faire rentrer dans le devoir. Ses exhortations ont été vaines. Les 300 hommes sont entrés à Béziers où ils campent, les fusils formés en faisceaux. En quittant Agde, ils ont prétendu qu'ils voulaient aller à Narbonne venger la population de cette ville en tirant sur les cuirassiers.

Une fois à Béziers, ils ont manifesté l'intention de rentrer dans l'ordre à la condition qu'on les maintiendrait dans cette garnison et qu'on ne prendrait pas de mesures individuelles contre eux.

Le président du conseil, prévenu par téléphone par le sous-préfet, a déclaré qu'il n'admettait pas que les soldats mutinés pussent poser des conditions quelconques. Des ordres ont été donnés au général Bailloud, commandant le 16e corps d'armée, à Montpellier, pour qu'il prît toutes les mesures coercitives propres à faire cesser cette sédition.

Le général Bailloud est parti en chemin de fer pour rejoindre Béziers avec des troupes ; mais le train a dû s'arrêter en route, les rails ayant été enlevés sur un certain point du parcours. Le général Bailloud s'est alors mis en devoir de gagner Béziers par un autre chemin avec les renforts d'artillerie qu'il emmène avec lui.

A NARBONNE

En dehors de cet événement, le président du conseil a informé que ce matin l'ordre matériel était rétabli à Narbonne.

Aujourd'hui doivent avoir lieu les obsèques des victimes tuées avant-hier.

Des ordres ont été donnés pour grouper les troupes sur un point déterminé, par mesure de précaution, mais pour éviter qu'elles se trouvent en contact avec le cortège qui suivra les cercueils.

Le conseil s'est occupé du débat d'aujourd'hui à la Chambre. Si l'on était tenté d'ajourner les interpellations, comme nous l'indiquons plus loin, le cabinet demandera formellement qu'elles soient maintenues et insistera pour obtenir un

---

FEUILLETON DU 22 JUIN. — N. 181

FIEVRE D'OR

PAR

Charles MEROUVEL

TROISIEME PARTIE

L'Enfer de Paris

XXXII

Près du bonheur.

Est-ce qu'une mère peut renier son enfant, le livrer sans défense aux dangers qui l'attendent, quand il est seul et sans guide ? Tel a été mon sort, cependant ! Enfant, j'ai vécu sans parents, sans amis, sans protecteur, élevée par des mercenaires auxquels on donnait de l'argent pour m'entretenir ; jeune fille, j'ai vu mes compagnes s'éloigner de moi en m'appelant bâtarde et sans famille. Ce n'est rien. Plus grande, obligée de me suffire, j'ai subi toutes les humiliations qui peuvent flétrir une âme, altérer une pureté, les misères qui dégradent, les tentations qui viennent du besoin et de la faim, et auxquelles j'aurais cédé un jour ou l'autre, à moins de prendre un parti auquel j'ai songé plus d'une fois... Enfin, où suis-je ?

Elle eut un navrant sourire.

— Dans une maison dont le souvenir ne mourra jamais en moi et dont ma mémoire restera éternellement souillée ! Je suis perdue, flétrie dans la estime des autres, et plus encore dans la mienne !... Mêlée à tout ce que les rues de Paris, les égouts, le trottoir, ont de plus vil et de plus immonde, j'en garderai le stigmate ineffaçable, et, pure encore, peut-être parce qu'un hasard m'a sauvée de moi-même, je ne pourrai jamais recevoir les baisers d'une mère qui mérite ce nom sans me dire que j'en suis indigne et qu'ils me brûlent à la face. Voilà ce que cette femme a fait de moi ! Et je l'appellerais ma mère ! Je ne peux pas, général. Je n'ai plus de cœur, plus de jeunesse, plus d'honneur ! Et le bonheur dont vous me parlez peut venir s'il veut... Il n'est pas fait pour moi !

Elle s'arrêta.

On sentait qu'elle était à bout de forces, affolée par les derniers événements auxquels elle avait été mêlée, brisée par les coups qu'elle avait reçus, irritée surtout des souillures qui avaient rejailli sur elle !

Elle retomba sur sa chaise et reprit la pose découragée qu'elle avait au moment où le général était entré.

Jacques Fougeret la regarda un instant en silence.

Elle ne pleurait pas.

Il aurait voulu voir des larmes couler entre ces doigts d'une forme si délicate, auxquels le travail acharné des nuits, le labeur opiniâtre l'ouvrière, avaient laissé des traces.

Les yeux étaient secs, le cœur indigné soulevait l'étoffe presque grossière du corsage, les lèvres tremblantes se crispaient dans une révolte de cette âme si douce, mais si meurtrie.

Il s'approcha tout près d'elle, lui toucha l'épaule et lui dit :

— Vous accusez votre malheureuse mère, vous avez tort. Ce n'est pas elle qui fut coupable...

— Qui donc ?

— Un autre dont je vais vous raconter l'histoire.

Et alors il commença son effroyable confession.

Mais avec quelle angoisse !

C'était pour lui la suprême expiation.

— La jeune femme, adorablement belle, que vous avez vue tout à l'heure et qui vous attend, les yeux pleins de larmes, s'appelle Madeleine d'Arville. Son père, un président, un magistrat, le comte d'Arville, riche et honoré, possédait en Bretagne un château situé dans un pays magnifique mais sauvage, couvert de bois et habité par des bûcherons et des journaliers plus pauvres les uns que les autres... Ce château s'appelle la Forge... C'est une splendide demeure... Le village s'appelle Saint-Jean-du-Désert. Les d'Arville étaient généreux et bienfaisants. Ils avaient remarqué un pauvre diable d'enfant, fils de la veuve d'un sabotier, qui annonçait des dispositions pour l'étude. Le curé, un homme simple et bon, le leur recommanda. Ils le firent instruire et l'instruction ne servit qu'à développer en lui des aspirations vers la fortune et les jouissance de la vie des riches dont la pensée lui donnait le vertige. Le président mourut. Sa femme et sa fille restèrent seules ,ce château de la Forge. Madeleine d'Arville grandissait et avec l'âge sa beauté devenait de plus en plus troublante et superbe ! Le fils de la pauvre veuve grandissait aussi. A chaque retour dans son village, il retrouvait cette jeune fille plus charmante et la passion sans espoir qu'il avait conçue pour elle s'exaspérait des obstacles et de la distance qui les séparaient ! De près ou de loin il ne songeait qu'à elle, il ne voyait qu'elle. Son image le suivait partout. Bref, il devint fou de passion ! Un jour il apprit qu'elle devait se marier. Elle était promise à un de ses parents, du même monde qu'elle, de la même fortune, un jeune homme fait pour être aimé et digne de l'être ! La démence du malheureux s'éleva jusqu'à la fureur aveugle. Il en vint à rêver un crime pour se débarrasser de cette obsession !... Le hasard le servit à souhait. Un soir, il trouva, étendue dans le bois, inanimée, celle qui troublait sa raison. Vous comprenez, n'est-ce pas ? Ce fut un attentat insensé, odieux et d'autant plus exécrable que celle qui en fut la victime ne lui avait fait que du bien. Relancée, vous êtes née de ce crime ! Votre malheureuse mère, affolée par le suicide de son fiancé réduit au désespoir par le désastre qui les accablait tous deux, demeura un moment suspendue entre la mort et la folie... Le médecin lui-même fut épouvanté. On vous éloigna, non pour vous renier et vous délaisser, mais pour sauver celle qui vous avait donné le jour... Elle guérit et vous demanda dès que, son délire s'apaisant, elle fut rendue à elle-même. Sa mère, qui vous avait emportée, n'était plus là pour lui apprendre où vous étiez. Elle avait péri dans un terrible accident... Un misérable a fait le reste...: En possession du secret de la morte et de l'argent qu'elle avait mis en dépôt chez lui à tout hasard, pour que, quoi qu'il arrivât, votre avenir fût assuré, il a gardé le dépôt et le secret ; il vous a entourée d'obscurité en rendant toutes les recherches et tous les efforts inutiles. Comprenez-vous enfin ?

— Oui.

Les yeux de Renée, agrandis, fixés pour ainsi dire sur le passé, semblèrent l'embrasser tout entier, d'un seul regard, comme si le voile qui le recouvrait se fût déchiré tout à coup devant elle.

Le général continua :

— Qui pourrait vous dire tout ce que votre mère a souffert. Depuis qu'elle vous a perdue, son cœur est resté fermé à tous ! Jeune, libre, elle a repoussé tous les plaisirs ; elle s'est confinée dans ses souvenirs et dans sa douleur... Elle vous appelait, elle vous pleurait ! Ses yeux ont versé tant de larmes que leur éclat s'en est obscurci ! Et pendant ces années de chagrin et de deuil, le misérable qui l'a déshonorée, frappé de l'étendue du mal qu'il a causé, honteux de son infamie, n'a eu qu'un but, celui de se faire tuer pour expier la sinistre folie qui empoisonnait sa vie comme elle a empoisonné celle de sa victime. Il s'est engagé comme soldat, et partout où on s'est battu depuis vingt ans, on l'a vu affronter la mort qu'il eût saluée comme la bienvenue. Elle n'a pas voulu de lui bien qu'il l'eût vue de près, frappant les autres et l'épargnant, lui qui ne les valait pas. Comme par dérision, les honneurs sont venus le trouver... Il a monté, monté sans cesse et il est parvenu au grade de général. Chaque fois que le hasard le ramenait en France, il y rentrait dévoré du désir de revoir celle à laquelle il songeait toujours et dont il aurait voulu mériter le pardon... Il n'osait... Enfin, pourtant, il s'est décidé... Il a franchi le seuil de sa maison et il a compris à quel point le mal était irrémédiable tant qu'on ne vous aurait pas rendue à celle qui ne pouvait vous oublier et dont le cœur était rempli de vous. Il s'est mis à votre recherche, poussé lui aussi par la double passion qu'il avait pour la mère et l'enfant. Ses efforts n'auraient pas été couronnés de succès. D'autres avaient fait ce qui était humainement possible pour vous retrouver. Dieu a jugé sans doute que tant d'années de regrets et de repentir méritaient une récompense. Il vous a prise par la main et vous a conduite à la porte de ce malheureux...

Renée tressaillit. Ses yeux s'élevèrent lentement jusqu'au visage du général.

Il était en proie à une indicible émotion.

Il continua cependant avec effort :

— Il vous a pour ainsi dire jetée dans les bras de celui qui aurait donné sa vie pour retrouver vos traces. Dès la première minute, il vous a reconnue sous le jet de lumière illuminant vos traits qui rappellent ceux de votre mère si profondément gravés dans son âme...

Renée se leva, frissonnante, éperdue.

— Mon père ! murmura-t-elle.

Jacques Fougeret ouvrit ses bras.

Elle s'y laissa tomber, et tandis qu'il la pressait sur sa poitrine, il murmurait :

— Oui, le malheureux égaré, le fou, le misérable qui tente depuis vingt ans de se régénérer sans espoir d'y parvenir !... Mon crime fut de ceux qui ne se pardonnent pas ! ... Les hommes ne sauraient m'absoudre, s'ils savaient !... Et je ne m'abuse pas moi-même. Chaque jour mes remords sont plus poignants, mes regrets plus amers !... Mais si tu ne me condamnes pas, toi, ma fille, je pourrai croire que c'est la clémence d'en haut qui descend sur ma tête !

— Mon père, vous êtes bon !

— Renée !

— Vous m'avez accueillie avec douceur, sauvée du désespoir !

— Mon enfant !

— Je dois vous aimer... Je vous aime !

— Que ce soit donc notre secret à nous ! Promets-le moi...

— Vous ordonnerez... j'obéirai !

— Je n'ai pas d'ordres à donner, c'est une prière que je t'adresse !... Aime celle qui a tant souffert pour toi et à cause de toi, dont la jeunesse n'a été qu'un deuil... Et ne prononce jamais mon nom devant elle !... Dans un instant, nous nous quitterons pour ne plus nous revoir... mais de loin mon âme te suivra, toi, la vivante image de celle qui m'a fait misérable par le remords, grand peut-être par le repentir... Tes traits sont gravés là...

Il porta la main à sa poitrine.

— Ils y resteront dans la vie et dans la mort !

(A suivre).